

| DATE | HIPPODROME | PRIX | SPEC. | DIST. | DISC. | ALLOC. | AGE | SEXE | RACE | Conditions |
|------------|------------|----------------------------|-------|-------|-------|--------|--------|---------|------|--|
| 04-janv-21 | PAU | PRIX ALFRED TORRANCE | OBST | 3500 | H | 25 000 | 4 ANS | M&H | AQPS | Pour poulains entiers et hongres de 4 ans (nés en 2017), n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais couru. Poids : 68 k. Les poulains n'ayant pas couru cinq fois en course au galop recevront 2 k. |
| 06-janv-21 | PAU | PRIX D'OLORON | OBST | 3500 | H | 25 000 | 4 ANS | FEMELLE | AQPS | Pour pouliches de 4 ans nées en 2017, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais couru. Poids : 68 k. Les pouliches n'ayant pas couru cinq fois en courses au Galop recevront 2 k. |
| 11-janv-21 | PAU | PRIX DE FEZENSAC | OBST | 3900 | S | 26 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000. En outre, tout cheval ayant reçu, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, une allocation de 9.000 portera 2 k. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k., ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k. |
| 17-janv-21 | PAU | PRIX D'URT | OBST | 4700 | S | 26 000 | 6 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers hongres et juments de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 15.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 9.000 du 1er juillet 2019 inclus au 31 décembre 2019 inclus. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k., ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 21-janv-21 | PAU | PRIX D'ALBRET | OBST | 3700 | S | 27 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 2.000 (victoires et places). Poids : 68 k. Les poulains et les pouliches ayant, en steeple-chase, reçu 1.000 (victoires et places) porteront 2 k. Les poulains et les pouliches n'ayant pas couru en steeple-chase recevront 2 k. |
| 24-janv-21 | PAU | PRIX AL CAPONE II | OBST | 3500 | H | 31 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu 8.500 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500. |
| 29-janv-21 | PAU | PRIX RENE SIRVAIN | OBST | 4000 | S | 24 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacles depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, ni gagné, ni reçu 12.000 (places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 8.000 du 1er juillet 2019 inclus au 31 décembre 2019 inclus. Dans cette course, ne seront pas prises en considération pour la qualification des chevaux et le calcul des surcharges, les sommes gagnées résultant des opérations de versement d'un complément d'encouragement au titre de l'année 2020, réalisées les mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 janvier 2021. |
| 06-févr-21 | MACHECOUL | PRIX PRINCE D'AVRIL | PLAT | 2350 | P | 9 500 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant obtenu aucune allocation recevront 2 k. |
| 09-févr-21 | PAU | PRIX FREDERIK HENRY PRINCE | OBST | 3900 | S | 27 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000. En outre les chevaux, ayant, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. |

| DATE | HIPPODROME | PRIX | SPEC. | DIST. | DISC. | ALLOC. | AGE | SEXE | RACE | Conditions |
|------------|----------------|---|-------|-------|-------|--------|--------|---------|------|--|
| 14-févr-21 | MAURE/BRETAGNE | PRIX DE PORNICHE | OBST | 4200 | S | 13 000 | 5 ET 6 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 et 6 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000. Poids : 5 ans, 67 k., 6 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 2.000 l'année dernière. |
| 14-févr-21 | MAURE/BRETAGNE | PRIX DU BOIS BASSET | OBST | 3800 | S | 13 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas couru en steeple-chase. Poids : 67 k. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k., ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 20-févr-21 | MACHECOUL | PRIX LUCIEN RENAUD | PLAT | 2950 | P | 9 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 65 k.1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus. |
| 22-févr-21 | ANGERS | PRIX DES PELTRAIS | PLAT | 3000 | P | 22 000 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 65 k.1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 5.000 reçus. |
| 22-févr-21 | ANGERS | PRIX DU MUSEE JEAN LURCAT | OBST | 3400 | H | 24 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois ni reçu 8.500 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000. |
| 22-févr-21 | ANGERS | PRIX ISOPANI | OBST | 3800 | S | 24 000 | 5 ET 6 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 et 6 ans, n'étant pas de race Pur Sang, les 6 ans n'ayant pas reçu 12.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er janvier 2019 inclus. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 depuis le 1er janvier 2019 inclus. |
| 23-févr-21 | FONTAINEBLEAU | PRIX DES HARAS NATIONAUX | PLAT | 3000 | P | 15 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1k.1/2. |
| 04-mars-21 | FONTAINEBLEAU | PRIX DES DAGUETS | OBST | 3600 | S | 22 000 | 4 ET 5 | FEMELLE | AQPS | Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, les 5 ans n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 11.000 (victoires et places). Poids : 4 ans, 65 k., 5 ans, 69k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000. |
| 07-mars-21 | AUTEUIL | PRIX RIVOLI | OBST | 3500 | S | 50 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu une allocation de 17.000 en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k., ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 07-mars-21 | SAUMUR | PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAINE ET LOIRE | PLAT | 3200 | P | 9 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 09-mars-21 | COMPIEGNE | PRIX BAROUD III | OBST | 3450 | S | 52 000 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, les 5 ans n'ayant pas reçu 9.000 en steeple-chase (victoires et places). Poids : 4 ans, 66k., 5 ans, 70 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000. |

| DATE | HIPPODROME | PRIX | SPEC. | DIST. | DISC. | ALLOC. | AGE | SEXE | RACE | Conditions |
|------------|-----------------|---------------------------------------|-------|-------|-------|--------|--------|---------|------|---|
| 09-mars-21 | COMPIEGNE | PRIX FERNAND ROY | OBST | 4100 | S | 50 000 | 6 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu une allocation de 17.000 en steeple-chase depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 14.000 du 1er juillet 2019 inclus au 31 décembre 2019 inclus. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k., ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 13-mars-21 | AUTEUIL | PRIX DE L'YONNE | OBST | 3500 | H | 45 000 | 4 ANS | M&H | AQPS | Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais couru. Poids : 67 k. Les poulains n'ayant pas couru cinq fois, en courses au Galop, recevront 2 k. |
| 14-mars-21 | LIGNIERES | PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER | OBST | 3600 | S | 16 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les poulains et pouliches, n'ayant jamais couru en steeple-chase, recevront 2 k. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k., ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k. |
| 14-mars-21 | LIGNIERES | PRIX FLORENCE CHARRIER | OBST | 4500 | S | 16 000 | 6 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 8.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. |
| 14-mars-21 | LIGNIERES | PRIX FOSSE NOUVELLE | OBST | 3600 | S | 16 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 6.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k, ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k. |
| 14-mars-21 | LIGNIERES | PRIX GEOFFROY DE LA SELLE | PLAT | 2400 | P | 10 500 | 3 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais couru. Poids: 64 k. Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 14-mars-21 | MACHECOUL | PRIX PETIT TRIANON | PLAT | 2950 | P | 9 500 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000. Poids : 65 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 14-mars-21 | MESLAY-DU-MAINE | PRIX DE LA TOUCHE | OBST | 3700 | S | 18 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 9.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000. |
| 14-mars-21 | MESLAY-DU-MAINE | PRIX DE LIVERPOOL | OBST | 4200 | S | 18 000 | 5 ET + | FEMELLE | AQPS | Pour juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 8.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière. |

| DATE | HIPPODROME | PRIX | SPEC. | DIST. | DISC. | ALLOC. | AGE | SEXE | RACE | Conditions |
|------------|-----------------|---------------------------|-------|-------|-------|--------|--------|---------|------|---|
| 14-mars-21 | PONTCHATEAU | PRIX JOBIC SEVERE | OBST | 4200 | S | 13 000 | 5 ET 6 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 et 6 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu 9.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 5 ans, 66 k. , 6 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 2.500 l'année dernière. |
| 16-mars-21 | FONTAINEBLEAU | PRIX D'ARBONNE LA FORET | OBST | 3600 | S | 21 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. , ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 19-mars-21 | MESLAY-DU-MAINE | PRIX BOUGIE | OBST | 4200 | S | 21 000 | 5 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, reçu 9.000 (victoires et places). Poids : 5 ans , 66 k. , 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. , ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 20-mars-21 | AUTEUIL | PRIX SAMARITAIN | OBST | 3500 | H | 47 000 | 4 ET 5 | FEMELLE | AQPS | Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en courses à obstacles, couru deux fois. Poids : 4 ans, 65 k. , 5 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000. |
| 21-mars-21 | FOUGERES | PRIX DES ANGEVINES | PLAT | 2400 | P | 9 500 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 1.000 reçues. Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k. |
| 21-mars-21 | SAUMUR | PRIX COLONEL AUBLET | OBST | 4500 | C | 13 000 | 5 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments, de 5 ans et au-dessus n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 5 ans, 66 k. , 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. |
| 21-mars-21 | SAUMUR | PRIX DE LA CHAUVELAIS | PLAT | 3200 | P | 10 000 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 4 ans, 63 k. , 5 ans, 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. |
| 21-mars-21 | SENONNES | PRIX CANTAL-DUPART | PLAT | 2900 | P | 11 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu 6.000 en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 4 ans, 62 k. , 5 ans, 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus: 1 k. par 2.000 reçus. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 27-mars-21 | PARAY-LE-MONIAL | PRIX PAUL ET JEAN BOULARD | PLAT | 2400 | P | 10 500 | 4 ANS | FEMELLE | AQPS | Pour pouliches de 4 ans, nées et élevées en France, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. |

| DATE | HIPPODROME | PRIX | SPEC. | DIST. | DISC. | ALLOC. | AGE | SEXE | RACE | Conditions |
|------------|-----------------|------------------------------------|-------|-------|-------|--------|--------|---------|-----------|---|
| 27-mars-21 | PARAY-LE-MONIAL | PRIX VICOMTE HERVE DE VILLETTE | PLAT | 2400 | P | 10 500 | 4 ANS | M&H | AQPS | Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, nés et élevés en France, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais gagné. Poids 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 27-mars-21 | PARAY-LE-MONIAL | PRIX VICOMTE JEAN DE LESCURE | PLAT | 3000 | P | 10 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, nés et élevés en France, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais reçu une allocation de 7.500. Poids : 4 ans, 62 k.1/2, 5 ans, 63 k. 1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k. par 4.000 reçus. |
| 28-mars-21 | AUTEUIL | PRIX MITSOUKO III | OBST | 3600 | S | 52 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas gagné un steeple-chase à Auteuil. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k, ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k. |
| 28-mars-21 | MESLAY-DU-MAINE | PRIX DU VASSE | OBST | 3500 | S | 18 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongre et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chases, reçu une allocation de 7.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k par 2000. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k, ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k. |
| 28-mars-21 | NANCY | PRIX DU TELETHON | PLAT | 2400 | P | 11 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu 5.000 en victoires et places. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids, pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 29-mars-21 | NANTES | PRIX DE LAPEYROUSE | PLAT | 2400 | P | 10 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant pas, cette année, reçu 2.000 en places ou n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 29-mars-21 | SAINT-CLOUD | PRIX BANGO Gr.3 Aqps | PLAT | 2500 | P | 32 000 | 4 ET 5 | M-H-F | S.B. AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, inscrits au Stud-Book Autres Que de Pur Sang. Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 64 k.1/2. Les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2020 inclus, gagné une course du Groupe III AQPS porteront 1 k., un Groupe II AQPS ou plusieurs Groupes III AQPS, 2 k., un Groupe I AQPS, 3 k. La prime propriétaire ne s'applique pas dans cette épreuve. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 03-avr-21 | FONTAINEBLEAU | PRIX QUAZVIN II | OBST | 3600 | S | 22 000 | 4 ET 5 | FEMELLE | AQPS | Pour pouliches et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000. Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000. |
| 03-avr-21 | MOULINS | PRIX MAURICE ET HENRI DE LAGENESTE | PLAT | 2400 | P | 12 000 | 3 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 65 k. Les chevaux n'ayant reçu aucune allocation recevront 1 k.1/2, ceux n'ayant jamais couru, 3 k. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix. |

| DATE | HIPPODROME | PRIX | SPEC. | DIST. | DISC. | ALLOC. | AGE | SEXE | RACE | Conditions |
|-----------|---------------|---|-------|-------|-------|--------|--------|---------|------|---|
| 04-avr-21 | FOUGERES | PRIX DE LA COMMUNE DE JAVENE - PRIX BELLOIR SAS | OBST | 4200 | S | 12 000 | 5 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 5.000. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 2.500 l'année dernière. |
| 04-avr-21 | LION-D'ANGERS | PRIX HARAS DU LION - ETALON IT'S GINO (PRIX EDREDON BLEU) | OBST | 3700 | H | 22 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 6.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500. |
| 04-avr-21 | LOUDEAC | PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL | PLAT | 2850 | P | 9 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 reçus. |
| 05-avr-21 | BLAIN | PRIX CYPRIERES | OBST | 4800 | C | 13 000 | 5 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 6.000. Poids : 5 ans, 66 k. 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. |
| 05-avr-21 | LION-D'ANGERS | PRIX DE DURVAL | PLAT | 2400 | P | 12 000 | 4 ANS | FEMELLE | AQPS | Pour pouliches de 4 ans, n'étant pas de race pur sang, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les pouliches n'ayant reçu aucune allocation recevront 2k. |
| 05-avr-21 | LION-D'ANGERS | PRIX DE LA JAILLE-YVON | PLAT | 2400 | P | 12 500 | 3 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race Pur sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais couru. Poids : 64 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 05-avr-21 | LION-D'ANGERS | PRIX EUGENE LOYANT | PLAT | 3000 | P | 15 000 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 4 ans, 62 k., 5 ans, 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1k. par 6.000 reçus. |
| 05-avr-21 | LION-D'ANGERS | PRIX MACKENZIE II | OBST | 4000 | S | 18 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k, ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k. |
| 07-avr-21 | COMPIEGNE | PRIX DE PRECHAC | OBST | 3900 | S | 52 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu, en steeple-chase une allocation de 24.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k., ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 10-avr-21 | LIGNIERES | PRIX MARC BOUDOT | OBST | 4500 | S | 16 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 6.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000. |

| DATE | HIPPODROME | PRIX | SPEC. | DIST. | DISC. | ALLOC. | AGE | SEXE | RACE | Conditions |
|-----------|-----------------|---|-------|-------|-------|--------|--------|---------|------|--|
| 11-avr-21 | ANGOULEME | PRIX JOLIVAL | OBST | 3600 | H | 13 000 | 4 ET 5 | FEMELLE | AQPS | Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant en courses à obstacles, ni couru trois fois ni reçu une allocation en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1k. par 1.000. |
| 11-avr-21 | CARHAIX | PRIX JEAN DE KERLIVIO | OBST | 4500 | S | 12 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.000. Les chevaux n'ayant jamais couru en steeple-chase recevront 2k. |
| 11-avr-21 | SAUMUR | PRIX JACQUES REMIAT | OBST | 4500 | C | 13 000 | 5 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière. |
| 14-avr-21 | SENONNES | PRIX D'AMOURS | PLAT | 2300 | P | 10 500 | 3 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race de pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. |
| 15-avr-21 | AUTEUIL | PRIX OTEUIL SF | OBST | 3500 | H | 47 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, ni reçu en courses de haies, une allocation de 12.000, ni reçu d'allocation en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k., ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 17-avr-21 | PARAY-LE-MONIAL | PRIX VILLE DE PARAY LE MONIAL (PRIX LE CEDRE) | PLAT | 3000 | P | 11 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 7.000. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus cette année et par 5.000 reçus l'année dernière. Les remises de poids prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 18-avr-21 | BLAIN | PRIX MICHEL MARION DE PROCE | OBST | 4800 | C | 13 000 | 5 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu 10.000 en steeple-chases (victoires et places), depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 5 ans, 67 k., 6 ans et au-dessus, 69 k. Tout cheval ayant reçu, en steeple-chases (victoires et places), depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, 4.500 portera 2 k., 7.000, 4 k. |
| 18-avr-21 | MESLAY-DU-MAINE | PRIX DES CENTAURES | OBST | 3500 | S | 18 000 | 4 ET 5 | FEMELLE | AQPS | Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000. Poids : 4 ans, 65 k., 5 ans 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 3.000 l'année dernière. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k., ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k. |
| 18-avr-21 | MONTLUCON-NERIS | PRIX AMBULANCES BOURGEOT | OBST | 3500 | S | 12 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu 9.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 2.500 l'année dernière. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k, ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k. |

| DATE | HIPPODROME | PRIX | SPEC. | DIST. | DISC. | ALLOC. | AGE | SEXE | RACE | Conditions |
|-----------|-----------------|-----------------------------|-------|-------|-------|--------|--------|---------|-----------|--|
| 18-avr-21 | MONTLUCON-NERIS | PRIX LA SEMAINE DE L'ALLIER | PLAT | 3100 | P | 9 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 64 k.1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 19-avr-21 | LION-D'ANGERS | PRIX EUGENE ROUSSEAU | PLAT | 2400 | P | 10 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5.000. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 21-avr-21 | AUTEUIL | PRIX RENE COUETIL | OBST | 3500 | S | 52 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 23.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000. |
| 22-avr-21 | MOULINS | PRIX D'AURILLAC | PLAT | 2400 | P | 16 000 | 3 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.000 reçus. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 25-avr-21 | AUTEUIL | PRIX ANDRE BOINGNERES | OBST | 4400 | S | 50 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 17.000 en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000 cette année et par 13.000 l'année dernière. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k, ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k. |
| 25-avr-21 | DURTAL | PRIX DE BOCE | PLAT | 2300 | P | 14 000 | 3 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 25-avr-21 | DURTAL | PRIX DE LA BARBEE | PLAT | 2900 | P | 12 000 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 5.500. Poids : 4 ans, 63 k., 5 ans, 63 k.1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus: 1 k. par 2.500 reçus. |
| 25-avr-21 | DURTAL | PRIX DE LA TOUCHARDIERE | PLAT | 2900 | P | 10 000 | 4 ANS | FEMELLE | S.B. AQPS | Pour juments de 4 ans, nées et élevées en France, inscrites au Stud-book A autres que de Pur Sang, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les juments n'ayant jamais couru recevront 2 k. |
| 25-avr-21 | LA ROCHE S/YON | PRIX CLAUDE ROUGET | PLAT | 2400 | P | 9 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 64 k. Tout gagnant, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, portera 2 k., de plusieurs courses, 4 k. Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix. |

| DATE | HIPPODROME | PRIX | SPEC. | DIST. | DISC. | ALLOC. | AGE | SEXE | RACE | Conditions |
|-----------|--------------|-----------------------------|-------|-------|-------|--------|--------|---------|-----------|--|
| 25-avr-21 | MERAL | PRIX ALFRED DE ROINCE | OBST | 3800 | S | 12 000 | 6 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 6.000 (victoires et places), depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500, de puis le 1er janvier de l'année dernière inclus. |
| 25-avr-21 | MORLAIX | PRIX CEINTURE DOREE | PLAT | 2600 | P | 9 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. Poids : 62 k. Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 1 k.1 /2, pour 10.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k. , de plusieurs courses, 4 k. Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 25-avr-21 | MORLAIX | PRIX DE PLOUESCAT | OBST | 3900 | S | 13 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 6.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. , ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 25-avr-21 | MORLAIX | PRIX SAINT POL DE LEON | OBST | 3900 | S | 13 000 | 5 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 10.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 66 k. , 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. , ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 28-avr-21 | SAINT-CLOUD | PRIX D'ESTRIVAL Gr.3 Aqps | PLAT | 2500 | P | 32 000 | 4 ET 5 | FEMELLE | S.B. AQPS | Pour juments de 4 et 5 ans, inscrites au Stud-Book Autres Que de Pur Sang. Poids : 64 k. Les juments ayant, depuis le 1er août 2020 inclus, gagné une course du Groupe III AQPS porteront 1 k. , un Groupe II AQPS ou plusieurs Groupes III AQPS, 2k. , un Groupe I AQPS, 3 k. |
| 29-avr-21 | LYON PARILLY | PRIX MARCEL CALLIER | PLAT | 2600 | P | 15 000 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 5.500. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. : 1 k. par 3.000 reçus. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 01-mai-21 | FOUGERES | PRIX VICOMTE J. DU BOUEXIC | PLAT | 2400 | P | 9 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 5.000. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.500 reçus. Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 01-mai-21 | PONTCHATEAU | PRIX DU CASINO DE PORNICHET | OBST | 3400 | S | 13 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en steeple-chase, ni couru trois fois ni reçu deux allocations. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 3.000 l'année dernière. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. , ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |

| DATE | HIPPODROME | PRIX | SPEC. | DIST. | DISC. | ALLOC. | AGE | SEXE | RACE | Conditions |
|-----------|-----------------|---------------------------------|-------|-------|-------|--------|--------|---------|------|--|
| 01-mai-21 | PONTIVY | PRIX DU TELEGRAMME | OBST | 3800 | S | 12 000 | 6 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu 8.000 en steeple-chases (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 2.500 l'année dernière. |
| 01-mai-21 | WISSEMBOURG | PRIX CAVE VINICOLE DE CLEEBOURG | PLAT | 2400 | P | 11 000 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France et n'ayant pas reçu, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, une allocation de 4.500. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.000 reçus. |
| 02-mai-21 | LE PIN AU HARAS | PRIX DES VENTES ARQANA | PLAT | 2350 | P | 12 500 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables d'office. |
| 02-mai-21 | LE PIN AU HARAS | PRIX DU HARAS DES ECLOS | OBST | 3700 | S | 16 000 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 6.000. Poids : 4 ans, 66 k., 5 ans, 70 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000. |
| 02-mai-21 | MERAL | PRIX DE L'OUDON | OBST | 3800 | S | 12 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais gagné en steeple-chases. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500. Les poulains et pouliches n'ayant pas couru, en steeple-chase, recevront 2 k. |
| 02-mai-21 | MONTLUCON-NERIS | PRIX RESTAURANT CHEZ CECILE | PLAT | 3100 | P | 9 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, nés et élevés en France, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais gagné. Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 64 k.1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 02-mai-21 | MONTLUCON-NERIS | PRIX STAC AUTOMOBILES | OBST | 3500 | S | 12 000 | 6 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, gagné un steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 2.500 l'année dernière. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k, ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k. |
| 06-mai-21 | COMPIEGNE | PRIX RADIO PARIS | OBST | 3450 | S | 52 000 | 4 ET 5 | FEMELLE | AQPS | Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas en steeple-chase, les 4 ans reçu une allocation de 23.000, les 5 ans reçu 16.000 (victoires et places). Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k, ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k. |
| 07-mai-21 | VICHY | PRIX DE DREUILLE | OBST | 3500 | H | 18 000 | 4 ANS | FEMELLE | AQPS | Pour pouliches de 4 ans, n'étant pas de race de Pur sang, n'ayant, en courses de haies, ni reçu 8.000 (victoires et places), ni reçu une allocation en steeple-chase. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000. |

| DATE | HIPPODROME | PRIX | SPEC. | DIST. | DISC. | ALLOC. | AGE | SEXE | RACE | Conditions |
|-----------|-----------------|---|-------|-------|-------|--------|--------|---------|------|--|
| 08-mai-21 | NORT-SUR-ERDRE | PRIX GINETTA II | PLAT | 2500 | P | 10 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. Poids : 63 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, portera 2 k., de plusieurs courses, 4 k. Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 08-mai-21 | VANNES | PRIX DE LA VILLE DE VANNES | PLAT | 3100 | P | 9 500 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Surcharges accumulées en places : 1 k. par 1.500 reçus. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids pour les Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 09-mai-21 | MORLAIX | PRIX DE LANGOLVAS | PLAT | 2600 | P | 11 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France n'ayant pas reçu une allocation de 5.000, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k par 2.000 reçus. |
| 09-mai-21 | STRASBOURG | PRIX DOSTIEP | PLAT | 2350 | P | 11 000 | 3 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, nés et élevés en France, n'étant pas de race Pur Sang et n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. |
| 13-mai-21 | LION-D'ANGERS | PRIX DOMAINE D'AVRILLE (PRIX DE LA ROUSSELIERE) | PLAT | 2400 | P | 20 000 | 4 ET 5 | FEMELLE | AQPS | Pour juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nées et élevées en France. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus cette année et par 6.000 reçus l'année dernière. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 13-mai-21 | LION-D'ANGERS | PRIX PIGEON TP LOIRE ANJOU (PRIX DE SCEAUX-D'ANJOU) | PLAT | 2400 | P | 15 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 5.000 reçus. |
| 13-mai-21 | SAINT-BRIEUC | PRIX G. DE TALHOUET | PLAT | 2400 | P | 11 000 | 3 ANS | FEMELLE | AQPS | Pour pouliches de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 13-mai-21 | SAINT-BRIEUC | PRIX JOSEPH SEVERE | PLAT | 2400 | P | 11 000 | 3 ANS | M&H | AQPS | Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k. |
| 15-mai-21 | AUTEUIL | PRIX JASMIN II | OBST | 4400 | S | 50 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 17.000 en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 cette année et par 15.000 l'année dernière. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k, ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k. |
| 16-mai-21 | LE PIN AU HARAS | PRIX DU HARAS D'ETREHAM | PLAT | 3100 | P | 13 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race pur sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu 5.000 en victoires et places. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. |

| DATE | HIPPODROME | PRIX | SPEC. | DIST. | DISC. | ALLOC. | AGE | SEXE | RACE | Conditions |
|-----------|---------------|------------------------------------|-------|-------|-------|--------|--------|---------|-----------|---|
| 16-mai-21 | QUESTEMBERT | PRIX DES BENEVOLES | OBST | 3700 | S | 13 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 5 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 10.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées po ur les sommes reçues en courses à obs tacles (victoires et places) : 1 k. p ar 1.500 cette année et par 3.000 l'a nnée dernière. Les Jock eys n'ayant pas gagné quarante course s recevront 3 k. , ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 17-mai-21 | COMPIEGNE | PRIX EL PASO III | OBST | 3600 | H | 47 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pou liches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant, en course à obstac les, reçu 10.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulée s pour les sommes reçues en courses d e haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000. |
| 20-mai-21 | VICHY | PRIX COMMANDANT DE PIBRAC | PLAT | 2400 | P | 15 000 | 3 ANS | FEMELLE | S.B. AQPS | Pour pouliches de 3 ans, inscrites au Stud-Book, Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les som mes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.000 reçus. Les pouliches n' ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids, prévue s par l'Article 104 du Code des Cours es au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 20-mai-21 | VICHY | PRIX DU BOIS MORAND | PLAT | 2600 | P | 15 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pou liches de 4 ans, n'étant pas de race Pur-Sang, n'ayant pas, cette année, r eçu une allocation de 9.000. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.000 reçus. |
| 20-mai-21 | VICHY | PRIX HENRI ET MAURICE DE LAGENESTE | PLAT | 2800 | P | 25 000 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 4 et 5 ans, n'étant pas de rac e Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires e t places et limitées à 8 k. : 1 k. pa r 4.000 reçus cette année et par 8.00 0 reçus l'année dernière. |
| 20-mai-21 | VICHY | PRIX ROGER DE SOULTRAIT | PLAT | 2400 | P | 15 000 | 3 ANS | M&H | AQPS | Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n és et élevés en France. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les somme s reçues en victoires et places : 1 k . par 2.000 reçus. Les poulains n'aya nt jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids, prévue s par l'Article 104 du Code des Cours es au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 22-mai-21 | AUTEUIL | PRIX DJARVIS | OBST | 3500 | S | 52 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pou liches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas gagné un steepl e-chase à Auteuil. Poids : 67 k. Surc harges accumulées pour les sommes reç ues en steeple-chase (victoires et pl aces) : 1 k. par 6.000. Les Jockeys n'ayant pas ga gné quarante courses recevront 3 k. , ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 23-mai-21 | DURTAL | PRIX TABLE AU ROI | OBST | 4000 | S | 16 000 | 5 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 5 ans et au-dessus, n'étant pa s de race Pur Sang, n'ayant pas, cett e année, en steeple-chases, reçu une allocation de 7.000. Poids: 5 ans, 66 k. , 6 ans et au-dessus, 68 k. Surch arges accumulées pour les sommes reçu es en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette ann ée et par 4.000 l'année dernière |
| 23-mai-21 | LION-D'ANGERS | PRIX DE BRAIN-SUR-LONGUENEE | PLAT | 3000 | P | 12 000 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pou liches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n' ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les poulains n'ayant reçu aucune allocat ion ou jamais couru recevront 2 k. |
| 23-mai-21 | MOULINS | PRIX RIVOLI | PLAT | 2400 | P | 14 000 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pou liches de 4 et 5 ans n'étant pas de r ace Pur sang, nés et élevés en France , et n'ayant pas, depuis le 1er janvi er de l'année dernière inclus, reçu u ne allocation de 5.500. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les somme s reçues en victoires et places, depu is le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1k. par 2.000 reçus. Les ch evaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids, p révues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applica bles dans ce prix. |

| DATE | HIPPODROME | PRIX | SPEC. | DIST. | DISC. | ALLOC. | AGE | SEXE | RACE | Conditions |
|-----------|-------------|---|-------|-------|-------|--------|--------|---------|------|---|
| 23-mai-21 | SAVENAY | PRIX GILLES TARTOUE | PLAT | 2600 | P | 9 000 | 4 ANS | M-H-F | AQPS | Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race de pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5.000, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k par 2.000 reçus. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 24-mai-21 | DURTAL | PRIX TERRES CUITES DES RAIRIES | OBST | 4900 | C | 16 000 | 5 ET 6 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 et 6 ans, n'étant pas de race Pur-sang, les 5 ans n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000, les 6 ans n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000. Poids : 5 ans, 65 k., 6 ans, 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 3.500 l'année dernière. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k., ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 24-mai-21 | WISSEMBOURG | PRIX DU CREDIT MUTUEL ALSACE DU NORD | PLAT | 3000 | P | 9 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5.000, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids: 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 reçus. |
| 29-mai-21 | AUTEUIL | PRIX GINETTA II | OBST | 3500 | S | 52 000 | 4 ET 5 | FEMELLE | AQPS | Pour pouliches et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 23.000. Poids : 4 ans, 65 k., 5 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chase : 1 k. par 5.000. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k., ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 30-mai-21 | CARHAIX | PRIX DU DOCTEUR ANDRIEUX | OBST | 4500 | S | 12 000 | 6 ET + | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 3.000 l'année dernière. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k., ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 30-mai-21 | CLUNY | PRIX DE PARAY LE MONIAL | PLAT | 2400 | P | 12 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France et n'ayant pas, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 5.000. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 reçus. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. |
| 30-mai-21 | CLUNY | PRIX TOM DE TOUZAIN | OBST | 3600 | S | 13 000 | 5 ANS | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 ans, n'étant pas de race Pur-sang, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.500. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.500 l'année dernière. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k., ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k. |
| 30-mai-21 | VANNES | PRIX ASS.DES PROPRIETAIRES DE CHEVAUX DE COURSES DE GALOP OUEST | PLAT | 3100 | P | 9 500 | 4 ET 5 | M-H-F | AQPS | Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5.500, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus. |